

Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Premiers résultats de l'enquête menée auprès des étudiant-e-s des hautes écoles suisses



La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0 Bases statistiques et produits généraux
- 1 Population
- 2 Espace et environnement
- 3 Vie active et rémunération du travail
- 4 Economie nationale
- 5 Prix
- 6 Industrie et services
- 7 Agriculture et sylviculture
- 8 Energie
- 9 Construction et logement
- 10 Tourisme
- 11 Transports et communications
- 12 Monnaie, banques, assurances
- 13 Protection sociale
- 14 Santé
- 15 Education et science
- 16 Culture, société de l'information, sport
- 17 Politique
- 18 Administration et finances publiques
- 19 Criminalité et droit pénal
- 20 Situation économique et sociale de la population
- 21 Développement durable et disparités régionales et internationales

Situation sociale des étudiant·e·s 2005

Premiers résultats de l'enquête menée auprès des
étudiant·e·s des hautes écoles suisses

Rédaction Laurence Boegli
Martin Teichgräber

Editeur Office fédéral de la statistique



Office fédéral de la statistique (OFS)
Neuchâtel, 2005

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Complément d'information: Laurence Boegli, OFS, tél. 032 713 68 15, courriel: laurence.boegli@bfs.admin.ch
Martin Teichgräber, OFS, tél. 032 713 62 06, courriel: martin.teichgraeber@bfs.admin.ch

Auteurs et réalisation: Laurence Boegli et Martin Teichgräber

Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
Tél. 032 713 60 60 / Fax 032 713 60 61 / E-Mail: order@bfs.admin.ch

Numéro de commande: 255-0500

Prix: 7 francs (TVA excl.)

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 15 Education et science

Langue du texte original: Français et allemand

Traduction: Services linguistiques de l'OFS

Page de couverture: Rouge de Mars, Neuchâtel

Graphisme/Layout: OFS

Copyright: OFS, Neuchâtel 2005
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée

ISBN: 3-303-15369-8

Table des matières

Introduction	5	5 Bourses et prêts	25
L'essentiel en bref	7	5.1 Aperçu des bourses et prêts	25
		5.2 Types de subsides	25
1 Caractères sociodémographiques des étudiant-e-s	9	Perspectives	27
1.1 Aspects généraux	9	Annexe – Explications	29
1.2 Étudiant-e-s avec enfants	10	A.1 Éléments méthodologiques	29
1.3 Origine sociale	11	A.2 Définitions	31
1.4 Modes de logement	14		
2 Activités rémunérées durant les études	15		
2.1 Aperçu des activités rémunérées durant les études	15		
2.2 Relation entre les études et les activités rémunérées	16		
2.3 Activités rémunérées pendant le semestre	17		
3 Dépenses des étudiant-e-s	19		
3.1 Aperçu des dépenses mensuelles	19		
3.2 Principaux postes de dépenses	20		
4 Financement des études	21		
4.1 Aperçu des ressources mensuelles	21		
4.2 Origine et composition des ressources mensuelles	22		

Introduction

La présente étude permet de disposer, après dix ans, d'informations actuelles sur la situation sociale et économique des étudiant-e-s des hautes écoles universitaires. Ces informations sont recueillies pour la première fois au sein des hautes écoles spécialisées.

Les données de l'étude ont été collectées lors d'une enquête menée durant le semestre d'été 2005 auprès des étudiant-e-s immatriculés au semestre d'hiver 2004/2005 dans une haute école pour suivre des études de niveau diplôme, baccalauréat ou maîtrise académique. Les résultats présentés ci-après reposent sur un total de 12 500 questionnaires remplis.

Une sélection de caractères sociodémographiques renseigne sur la composition sociale et la diversité du corps étudiantin. Simultanément elle fournit aussi des indications sur des questions touchant l'égalité des chances dans la participation à la formation supérieure. Les données portant sur les ressources et les dépenses permettent de définir les principaux piliers du financement des études et leurs structures. Les subsides et les activités rémunérées font partie de ces piliers. Des informations relatives aux modes de logement viennent compléter la description du contexte de la vie estudiantine.

L'étude livre ainsi des indications importantes sur les conditions-cadre sociales et économiques des études, indications susceptibles d'alimenter les discussions sur l'organisation à venir de la formation dans les hautes écoles et du financement de ces dernières.

Dans la perspective de fournir au public des données d'actualité aussi rapidement que possible, l'OFS a décidé de réaliser une publication de synthèse présentant les premiers résultats de l'enquête. Cette publication met l'accent sur les thèmes suivants: composition sociale de la population estudiantine, activités rémunérées pendant les études, financement et subsides d'études. Le rapport principal sera publié dans le courant de l'année 2006.

L'étude a été réalisée par l'Office fédéral de la statistique, sur mandat du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche et de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie. L'OFS remercie toutes les étudiantes et tous les étudiants ayant pris part à l'enquête, l'ensemble des hautes écoles pour leur large contribution au bon déroulement de l'étude ainsi que les membres du groupe de travail – représentant-e-s des autorités fédérales, des hautes écoles, des étudiant-e-s et des milieux indépendants de la recherche en éducation – qui accompagnent le projet dans sa totalité.

L'essentiel en bref

Une enquête nécessaire dans un environnement en mouvement

Dans le contexte actuel d'une profonde mutation des hautes écoles suisses, qui se caractérise en particulier par l'arrivée des hautes écoles spécialisées et le remodelage des cursus d'études, il devenait urgent de dresser un nouveau portrait de la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants, dix ans après le dernier constat.

Une enquête sur le sujet a donc été menée au cours du semestre d'été 2005. Un échantillon de 10 000 étudiant·e·s des hautes écoles universitaires (HEU) et 10 000 étudiant·e·s des hautes écoles spécialisées et pédagogiques (HES), représentant la totalité des hautes écoles suisses et des domaines d'études, a été sollicité à l'aide d'un questionnaire en ligne.

Le taux de réponse, qui s'est élevé à 64%, montre l'intérêt des étudiant·e·s pour la démarche et permet d'obtenir une base de données d'une grande qualité.

Deux types de hautes écoles, des publics partiellement différents

Les résultats de l'enquête montrent que les caractéristiques sociodémographiques des étudiant·e·s diffèrent généralement selon leur âge, parfois selon le sexe et souvent selon le type de haute école fréquenté. Les étudiant·e·s des HEU ont ainsi moins fréquemment des enfants que leurs collègues des HES (4,9% contre 7,6%) et leur origine sociale est sensiblement plus élevée, puisque 42% sont issus d'un ménage dans lequel un parent au moins dispose d'un diplôme d'une haute école, alors que cette proportion n'est que de 23% dans les HES.

Enfin, la part des étudiant·e·s logeant chez leurs parents est plus faible dans les HEU (35%) que dans les HES (40%).

Les activités rémunérées occupent une place importante du vécu étudiantin

Près de 80% des étudiant·e·s ont exercé une activité rémunérée en parallèle à leurs études au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Les étudiantes (79,1%) sont proportionnellement plus nombreuses à travailler que leurs collègues masculins (75,4%). Cette différence provient essentiellement du fait que les femmes sont davantage représentées dans les domaines d'études qui présentent un haut taux d'activité, tels que les sciences sociales ou le droit (HEU), le travail social, la psychologie appliquée ou la musique (HES).

La proportion d'étudiant·e·s exerçant une activité rémunérée durant leurs études augmente avec l'âge, passant de moins de 60% pour personnes âgées de 20 ans à plus de 80% pour celles de 30 ans. En parallèle, la relation thématique entre les études menées et les activités rémunérées exercées se renforce également.

Les activités exercées par les étudiant·e·s HES sont plus souvent en lien avec une activité professionnelle antérieure aux études (19% contre 8% dans les HEU).

L'âge et le mode de logement sont les principaux facteurs influençant les dépenses

Présenter un tableau précis de la situation financière des étudiant·e·s est d'autant plus difficile que les situations de vie sont multiples. C'est pourquoi les analyses présentées ici se rapportent uniquement aux deux groupes d'étudiant·e·s les plus nombreux, à savoir les personnes sans enfants, différenciées selon qu'elles logent ou non chez leurs parents¹.

¹ Ne sont pas inclus dans ces groupes les étudiant·e·s âgés de plus de 45 ans, ceux vivant avec leur partenaire ou suivant une formation HES en emploi.

La structure des dépenses de ces deux groupes est toutefois largement similaire, à l'exception des charges de logement, quasi inexistantes pour le premier groupe, qui fait passer le budget mensuel moyen de 1300 francs pour les étudiant.e-s logeant chez leurs parents à 1900 francs pour ceux ayant un logement indépendant.

L'âge joue un rôle déterminant dans l'évolution des dépenses. Celles-ci passent de 1600 francs par mois pour les personnes âgées de moins de 21 ans ne logeant pas chez leurs parents à 2500 francs pour celles du même groupe âgées de 31 à 35 ans.

Les parents sont la principale source de financement

Quel que soit le mode de logement, les parents constituent la principale source de financement (56% pour les étudiant.e-s logeant chez leurs parents vs 49% pour les autres). Les activités rémunérées viennent en seconde position (38% vs 39%) loin devant les bourses et prêts. Cette dernière source ne concerne que 16% du corps étudiantin, mais constitue alors pour les bénéficiaires une part essentielle de leurs ressources (30% vs 41%).

76% des subsides sont attribués sous forme de bourse et 8% sous forme de prêt. Les 16% restants résultent d'une aide fournie partiellement sous forme de bourse et partiellement sous forme de prêt.

Perspectives

La nature synthétique de ce premier rapport, qui trace les grandes lignes de la situation sociale et économique des étudiant.e-s, ne permet pas d'approfondir les thématiques abordées. C'est pourquoi un deuxième rapport reprendra ces thèmes dans une perspective plus analytique et complétera le tableau dressé avec de nouveaux domaines tels que la mobilité ou les conditions de vie. Ce deuxième rapport sera publié dans le courant de l'automne 2006.

Ensemble, ces deux rapports permettent de disposer d'une perception globale de la situation sociale et économique du corps étudiantin. Ils contribuent à compléter les connaissances nécessaires à la gouvernance des hautes écoles et participent au développement d'un monitoring des hautes écoles.

1 Caractères sociodémographiques des étudiant·e·s

1.1 Aspects généraux

En préambule à ce rapport, voici une brève présentation de différents caractères sociodémographiques de la population estudiantine.

Les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes dans les hautes écoles universitaires (HEU), mais sont en nombre inférieur dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques (HES) et de ce fait légèrement minoritaires sur l'ensemble de la population estudiantine. Ces écarts entre les sexes reposent sur l'offre d'enseignement différente proposée par les deux types de hautes écoles. Si les universités se distinguent par des filières plus variées, les hautes écoles spécialisées proposent souvent des formations techniques et scientifiques très pointues. Dans des domaines d'études tels que la santé, le travail social, les arts et la formation des enseignants, la part des femmes dépasse nettement les 50%. En comparaison avec les filières techniques et scientifiques, les effectifs globaux de ces filières sont relativement faibles, si bien que la prédominance masculine dans les hautes écoles n'en est pas véritablement affectée.

En une décennie, la part des femmes dans les HEU a progressé de près de 8 points (1995²: 43,4%).

La majeure partie du corps estudiantin (81%) a entre 21 et 30 ans. La population des HES, avec 15% des personnes âgées de 30 ans et plus, est légèrement plus âgée que celle des HEU (11%).

Ces écarts s'expliquent en grande partie par la différence d'âge moyen au début des études, qui est de 24,2 ans dans les HES contre 21,6 ans dans les HEU³. Elle provient d'une part du fait que les étudiant·e·s HES disposent souvent d'une expérience professionnelle

antérieure et d'autre part de la possibilité de réaliser des études en cours d'emploi, alternative qui attire des étudiant·e·s plus âgés.

Moins de 10% des étudiant·e·s sont mariés. Cette proportion est plus basse au sein des HEU (6,5%) que des HES (9,3%), ce qui s'explique notamment par la différence d'âge mentionnée ci-dessus.

T1 Vue d'ensemble de différents caractères sociodémographiques (en %)

Vue d'ensemble	Total	HEU	HES
Sexe			
hommes	50,7%	48,8%	54,8%
femmes	49,3%	51,2%	45,2%
Age			
jusqu'à 20 ans	6,6%	7,8%	4,1%
21–25 ans	58,3%	59,4%	55,9%
26–30 ans	22,6%	21,4%	25,1%
31–35 ans	5,9%	5,3%	7,2%
36 ans et plus	6,6%	6,1%	7,7%
Etat civil			
marié·e	7,4%	6,5%	9,3%
célibataire	90,0%	91,2%	87,3%
autre (divorcé·e, veuf/veuve, ...)	2,6%	2,3%	3,4%

Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

L'échantillonnage a été réalisé de manière à permettre des analyses par haute école ou par groupe de domaines d'études. Les données récoltées ont été pondérées afin de tenir compte des taux de sondage et des taux de réponses différenciés selon les catégories de répondant·e·s. L'ensemble des résultats publiés dans ce rapport prend en compte cette pondération.

² Source: OFS – Système d'information universitaire suisse (SIUS).

³ Age des étudiant·e·s débutant au niveau baccalauréat académique, diplôme ou licence; idem.

1.2 Étudiant·e·s avec enfants

Près de 6% des étudiant·e·s ont un ou des enfants à charge. Parmi eux, 46% sont parents d'un seul enfant et 34% de deux enfants. Les 20% restants ont entre trois et sept enfants.

La proportion de femmes ayant des enfants est sensiblement plus élevée que celle des hommes se trouvant dans le même cas. Cette différence se retrouve aussi bien dans les HEU que dans les HES (voir graphique 1.1).

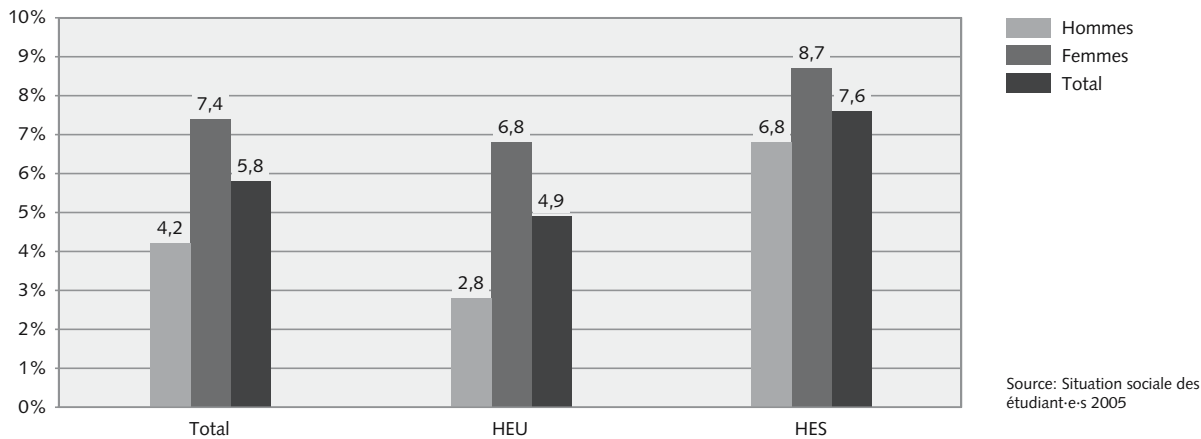
Alors que la part des femmes avec enfants ne varie que peu selon le type de haute école (6,8% dans les uni-

versités et 8,7% dans les HES), celle des hommes avec enfants diffère considérablement, passant de 2,8% dans les HEU à 6,8% dans les HES.

Une comparaison avec l'ensemble de la population résidente montre que les étudiant·e·s, quel que soit leur âge, ont moins fréquemment des enfants. Parmi les 20–24 ans, la différence est d'environ 7 points, alors qu'elle est déjà de plus de 30 points parmi les 30–34 ans (voir graphique 1.2).

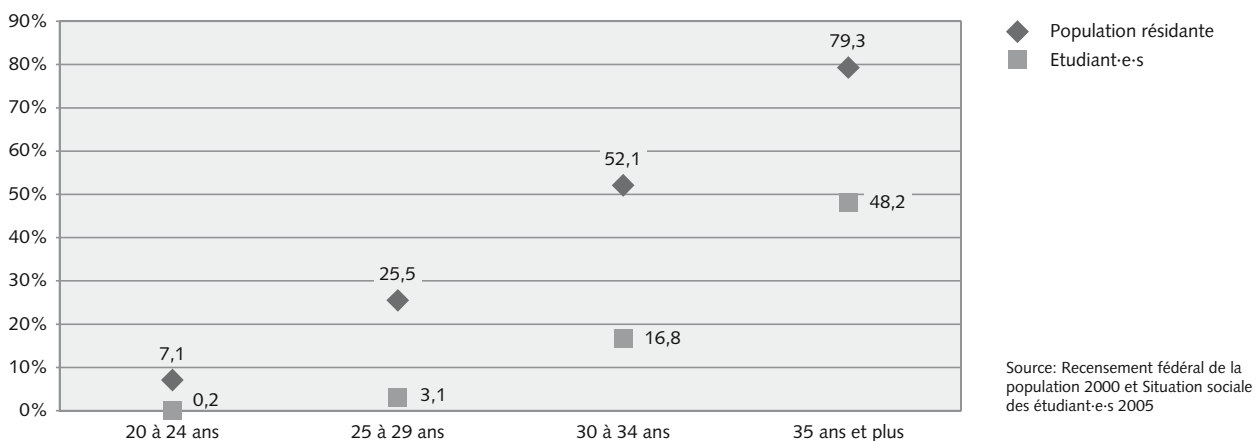
Signalons enfin que la part d'étudiant·e·s universitaires ayant des enfants est restée relativement stable, n'évoluant que d'un point en une décennie (6,6% en 1995)⁴.

Proportion d'étudiant·e·s avec enfants, selon le type de haute école et le sexe G 1.1



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Proportion de personnes avec enfants parmi les étudiant·e·s et la population résidente, selon l'âge G 1.2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

⁴ Source: Situation sociale des étudiants, Enquête représentative auprès des étudiants des hautes écoles suisses en 1995, OFS, Berne 1998.

1.3 Origine sociale

Dans les hautes écoles suisses, 36% des personnes en formation sont issues d'une famille dans laquelle au moins l'un des parents possède un diplôme d'une haute école.

Ce phénomène doit cependant être différencié selon le type de haute école: alors que plus de 40% des universitaires ont un parent diplômé d'une haute école, cette proportion reste inférieure à 25% au sein des HES (voir graphique 1.3). Le constat se renforce encore si l'on différencie les études HES selon leur mode d'enseignement, à savoir des études à plein temps ou en cours d'emploi. Dans ce dernier cas, on observe en effet que la proportion d'étudiant·e·s dont un parent est diplômé d'une haute école est à peine de 15%, de onze points inférieure au taux observé pour les étudiant·e·s ayant opté pour un cursus HES à plein temps (26%).

L'arrivée des HES sur le marché des hautes écoles, ainsi que la possibilité qui y est offerte de mener des études en cours d'emploi, ouvre donc à des couches sociales plus larges l'accès aux hautes écoles.

Les différences d'origine sociale sont faibles selon le sexe.

Différences selon les domaines d'études

L'analyse de l'origine sociale dévoile par contre des différences marquées selon les domaines d'études. Dans les HEU, les études en «médecine et pharmacie» sont les seules à regrouper plus de 50% d'étudiant·e·s dont un parent au moins possède un diplôme d'une haute école. Les autres domaines universitaires varient entre 38% et 48% (voir graphique 1.4a).

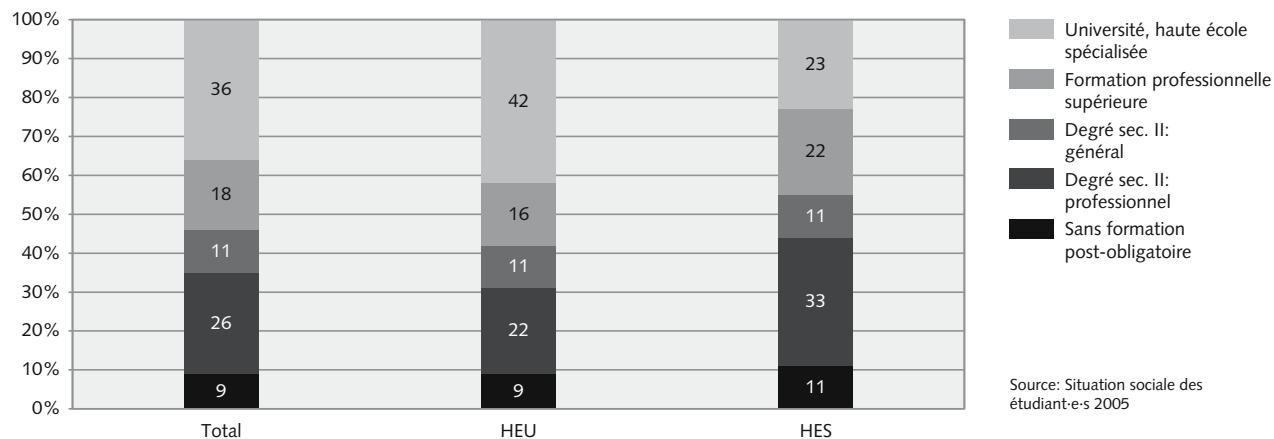
Les contrastes sont beaucoup plus marqués au sein des HES, dans lesquelles deux groupes distincts se forment. Le premier groupe est constitué des branches de nature artistique et présente des proportions similaires aux domaines universitaires, avec 36% à 58% d'étudiant·e·s dont un parent possède un diplôme d'une haute école.

Avec seulement 17% à 23%, le second groupe se caractérise par une proportion sensiblement inférieure d'étudiant·e·s ayant un parent diplômé d'une haute école (voir graphique 1.4b).

L'origine sociale est définie ici par le niveau de formation le plus élevé atteint par l'un des parents.

Plus haut niveau de formation des parents, par type de haute école (% des étudiant·e·s)

G 1.3

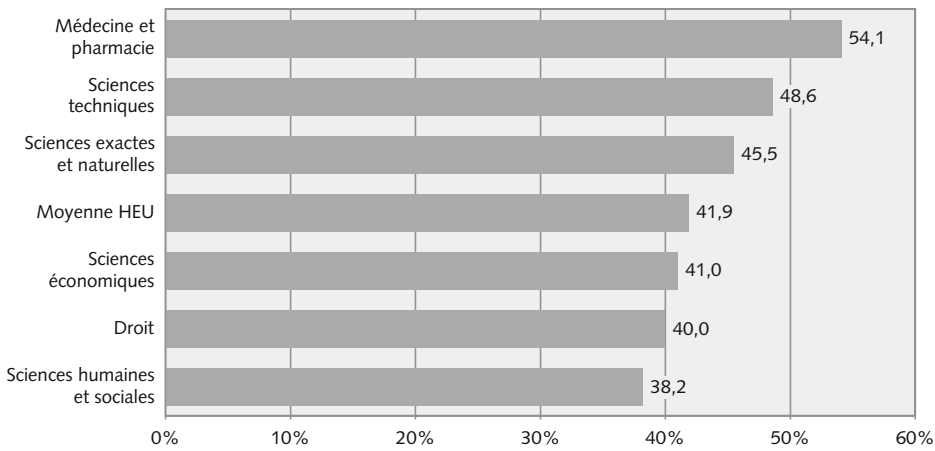


Remarque: niveau de formation d'au moins l'un des parents.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Plus haut niveau de formation des parents, par groupe de domaines d'études HEU (% des étudiant·e·s)

G 1.4a



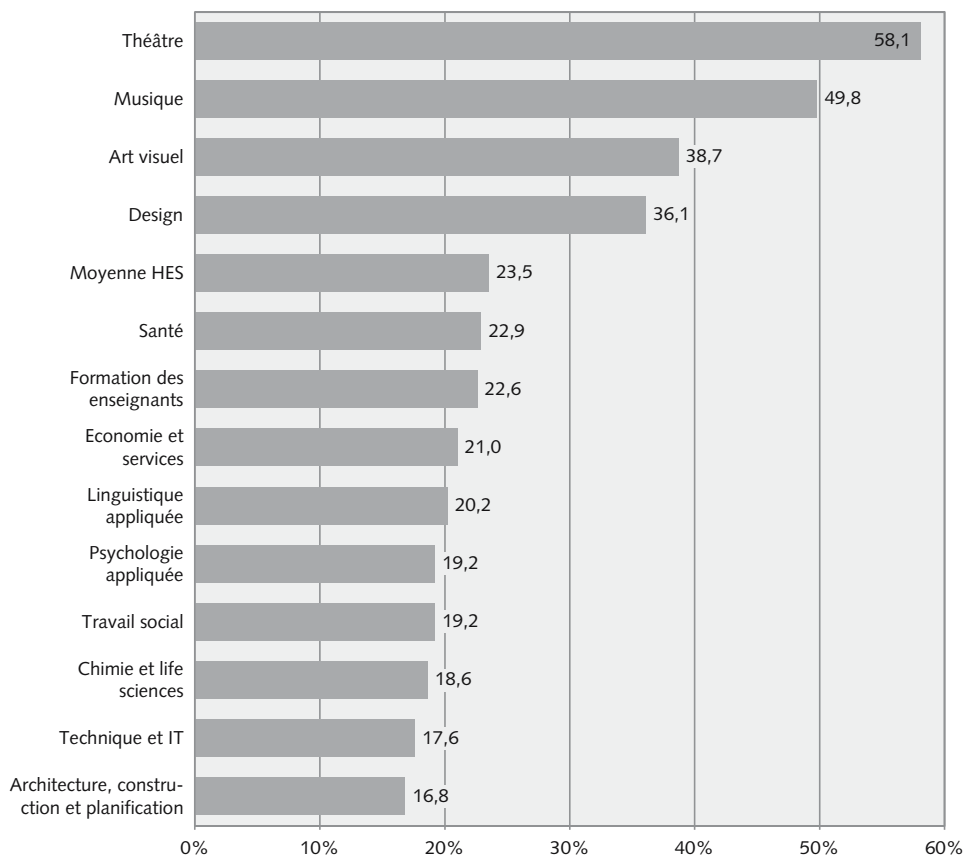
Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

Remarque: niveau de formation atteint par au moins l'un des parents.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Plus haut niveau de formation des parents, par domaine d'études HES (% des étudiant·e·s)

G 1.4b



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

Remarque: niveau de formation atteint par au moins l'un des parents; le nombre restreint d'observations ne permet pas de présenter de résultat dans le domaine sport.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Comparaison avec la population résidente

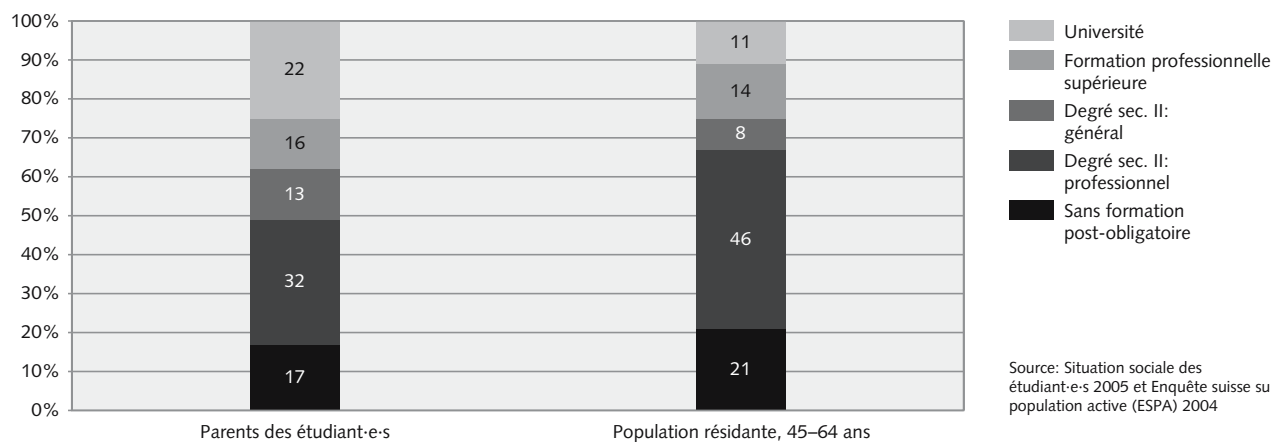
La proportion de personnes disposant d'un diplôme d'une université est deux fois plus élevée parmi les parents des étudiant·e·s qu'au sein de la population résidente âgée de 45 à 64 ans (22% vs 11%) (voir graphique 1.5).

Afin de disposer de populations comparables, seule la population résidente âgée de 45 à 64 ans (soit approximativement les âges correspondant aux parents des étudiants) a été prise en considération dans les données de l'ESPA. Le niveau de formation des parents tient compte ici du plus haut niveau de formation atteint par l'ensemble des parents des étudiant·e·s (et non du plus haut niveau atteint par l'un des parents au sein du couple parental). Par ailleurs, également afin de rendre possible la comparaison avec les données de l'ESPA, les diplômes HES ont été joints à la catégorie «Formation professionnelle supérieure» et non à la catégorie «Université». Ceci explique la différence entre les proportions présentées précédemment et celles figurant dans ce point.

Au sein des HEU, la proportion de parents titulaires d'un diplôme universitaire est passée en une décennie de 21,5% (1995) à 26% (2005). Durant la même période, la part des personnes âgées de 45 à 64 ans possédant une diplôme universitaire est passée de 7,2% (1994) à 10,8% (2004)⁵. Cette évolution montre que l'accès aux HEU ne s'est globalement pas élargi au cours de la dernière décennie.

Niveau de formation des parents et de la population résidente âgée de 45 à 64 ans

G 1.5



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005 et Enquête suisse sur la population active (ESPA) 2004

Remarque: niveau de formation de la totalité des parents

© Office fédéral de la statistique (OFS)

⁵ Source: Enquête suisse sur la population active (ESPA), 1994 et 2004.

1.4 Modes de logement

Près de deux tiers des personnes aux études vivent dans un logement autre que celui de leurs parents. 23% habitent dans une communauté d'habitation, 18% dans un logement en compagnie de leur partenaire, 15% seules dans un logement, 4% dans un foyer d'étudiants et 3% recourent à un autre mode de logement, par ex. une sous-location. Les femmes vivent en moyenne plus rarement que les hommes chez leurs parents (33%) et déjà plus souvent en compagnie de leur partenaire (23%); les parts correspondantes pour les hommes sont de 40% et 14%.

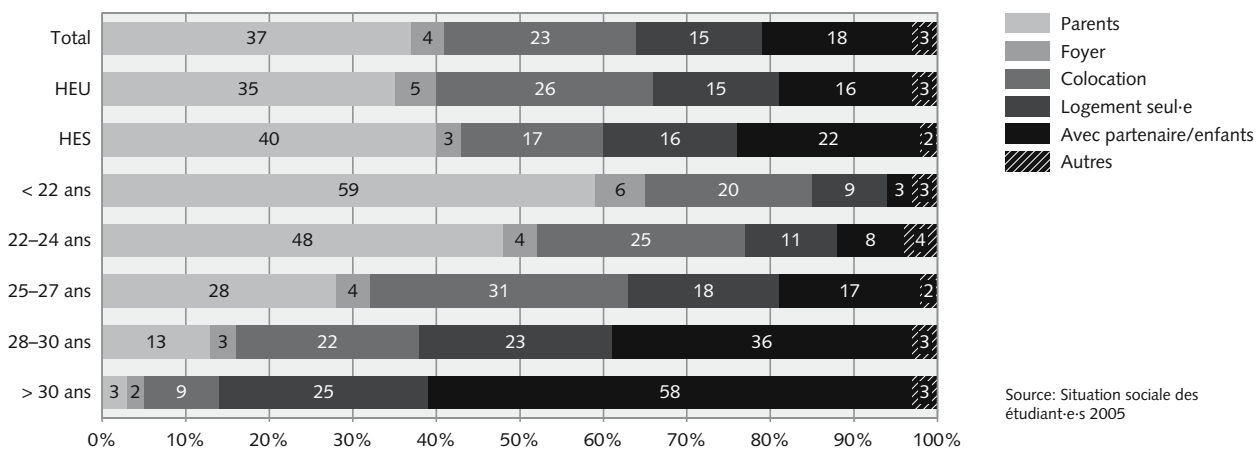
Le mode de logement est aussi fonction de l'âge. Plus de la moitié des personnes âgées de 21 ans ou moins (59%) vivent encore dans leur famille. Cette part n'est plus que de 3% pour celles de plus de 30 ans. La proportion de personnes vivant seules dans un logement ou en compagnie de leur partenaire augmente également avec l'âge. Dans le groupe de 25 à 27 ans, le mode de

logement le plus courant est la communauté d'habitation (31%).

La part des universitaires vivant chez leurs parents ou avec leur partenaire est plus faible que la part équivalente dans les HES. Une explication possible de cette différence réside dans le fait que l'offre régionale de formations est plus élevée dans les HES que dans les HEU. Avec plus de 90 établissements répartis dans tout le pays, il est en effet plus facile d'entamer des études HES à proximité du foyer parental. En outre, les étudiant·e·s HES sont en moyenne plus âgés que leurs collègues des HEU, d'où la part plus élevée vivant en compagnie de leur partenaire.

Par rapport à 1995, les modes de logement des universitaires n'ont que peu changé. La proportion des personnes vivant dans une communauté d'habitation s'est accrue de 4 points et celle des personnes vivant dans un foyer d'étudiants de 2 points. Les autres modes de logement sont en léger recul⁶.

Modes de logement des étudiant·e·s selon le type de haute école et l'âge **G 1.6**



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

⁶ Mode de logement des étudiants HEU (1995: parents/proches: 37%, foyer pour étudiants: 3%, logement communautaire: 22%, logement individuel ou avec partenaire/enfants: 35% et logement en sous-location: 3%. Source: Situation sociale des étudiants, OFS (1998).

2 Activités rémunérées des étudiant·e·s

2.1 Aperçu des activités rémunérées durant les études

A l'exception des filières d'études en cours d'emploi, les études sont conçues pour être suivies à plein temps tant dans les HEU que dans les HES. Cette conception ne correspond la plupart du temps plus à la réalité de vie estudiantine. Les étudiant·e·s «classiques», suivant leurs études sans exercer d'activité rémunérée, forment plutôt l'exception aujourd'hui. En effet, 78% des étudiant·e·s HEU et 74% des étudiant·e·s HES exercent des activités rémunérées durant les études. Notons qu'il n'a pas été tenu compte ici des personnes suivant des études HES en cours d'emploi. Le taux des personnes exerçant une activité rémunérée dans les HEU est resté stable par rapport à 1995 (1995: 78%).

83% des personnes exerçant une activité rémunérée indiquent qu'elles travaillent contre rémunération également pendant le semestre. Parmi elles, une sur deux a même une activité rémunérée régulière.

Afin de rendre les populations étudiées comparables, les personnes accomplissant une formation en cours d'emploi dans les HES (voir définition «mode d'enseignement») et qui, par définition, ont déjà une activité rémunérée, ont été éliminées des analyses.

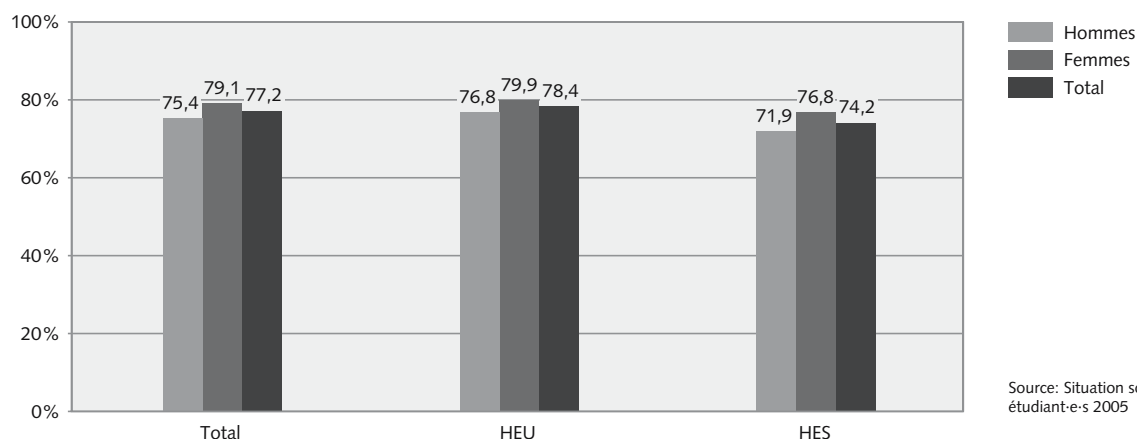
Les activités rémunérées prises en compte correspondent aux activités menées au cours des 12 mois précédant l'enquête, y compris les stages rémunérés et l'assistantat, mais à l'exclusion des activités exercées avant le début des études. Elles peuvent avoir été exercées durant les périodes de cours ou celles sans cours (semestres ou vacances).

Sexe

Les femmes exercent en moyenne un peu plus souvent une activité professionnelle que les hommes. Cette situation s'explique essentiellement par les différences entre les sexes dans le choix des études. Ainsi, les femmes sont plus souvent immatriculées dans des filières d'études où les activités rémunérées sont plus fréquentes, tant dans les HEU que dans les HES.

Proportion d'étudiant·e·s ayant exercé une activité rémunérée au cours des douze derniers mois

G 2.1



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Age

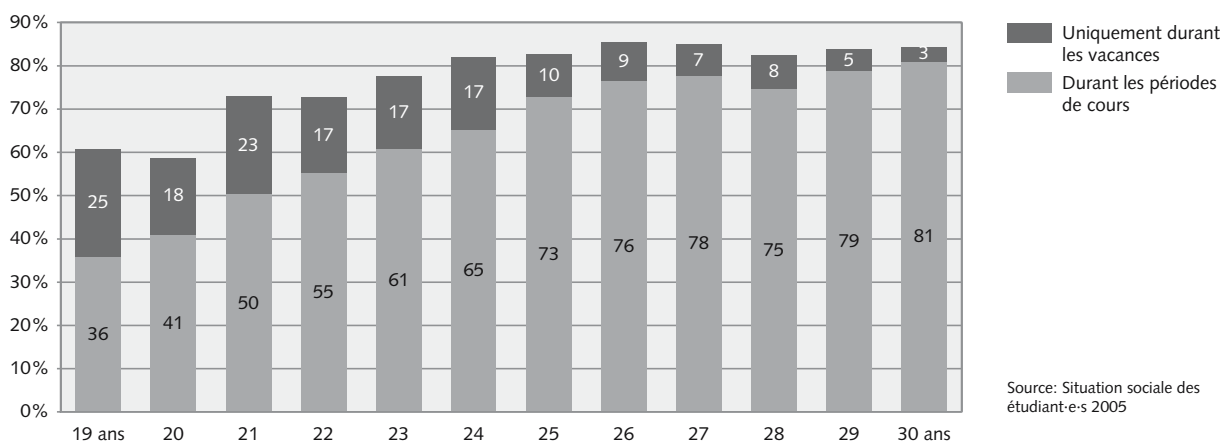
L'exercice d'une activité rémunérée tend à augmenter avec l'âge. A cet égard, on note que la proportion des étudiant-e-s ayant une activité rémunérée durant le semestre augmente plus fortement avec l'âge que le taux général des personnes actives occupées. Parmi les étudiant-e-s de 19 à 20 ans, ce taux général se situe aux alentours de 60% alors que le taux des personnes occupées durant le semestre est d'environ 40%. A 24 ans, le taux général atteint déjà plus de 80% et se maintient par la suite à ce niveau. Le taux des personnes occupées pendant le semestre, quant à lui, se rapproche progressivement du taux général. Les deux taux sont presque similaires pour les 29 à 30 ans. Autrement dit, les étudiant-e-s plus jeunes exercent une activité rémunérée en particulier pendant les vacances. En revanche, les plus âgés travaillent de manière accrue également pendant les périodes de cours (voir graphique 2.2).

2.2 Relation entre les études et les activités rémunérées

Une grande partie des activités rémunérées exercées n'ont pas de lien direct avec les études. Plus de la moitié des universitaires ayant un travail rémunéré indiquent que celui-ci n'a aucun lien avec leurs études. Cette proportion se situe à 42% dans les HES (voir graphique 2.3). Cet écart s'explique par le fait que les étudiant-e-s HES disposent souvent déjà d'un titre professionnel et de plusieurs années d'expérience, qui peuvent être valorisées dans une activité rémunérée.

La relation entre les activités rémunérées et les études est fonction de l'âge (voir graphique 2.4). En règle générale, les étudiant-e-s plus âgés sont plus avancés dans les études et disposent donc également de plus grandes connaissances spécialisées dans leur domaine d'études.

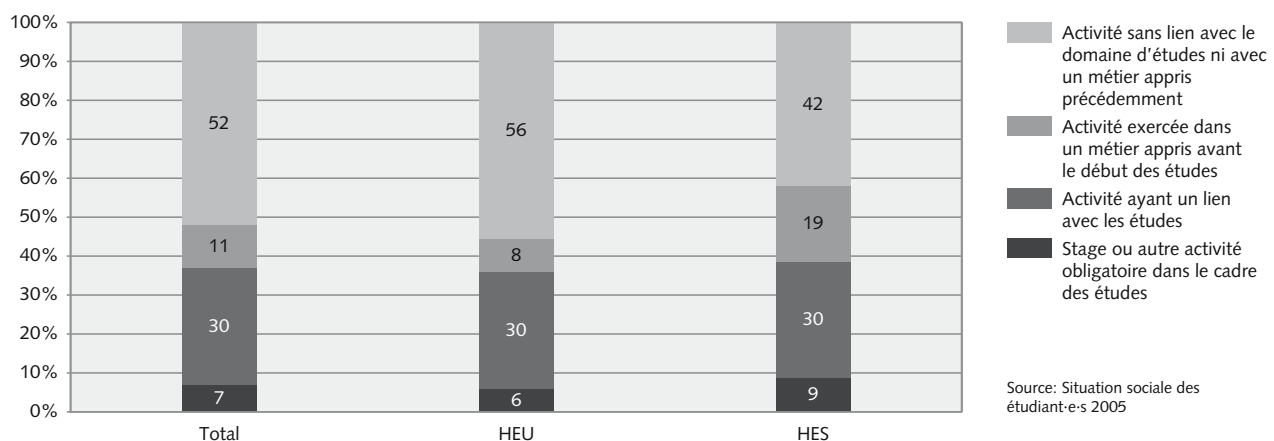
Proportion d'étudiant-e-s ayant exercé une activité rémunérée selon l'âge G 2.2



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Lien entre activité rémunérée et études G 2.3

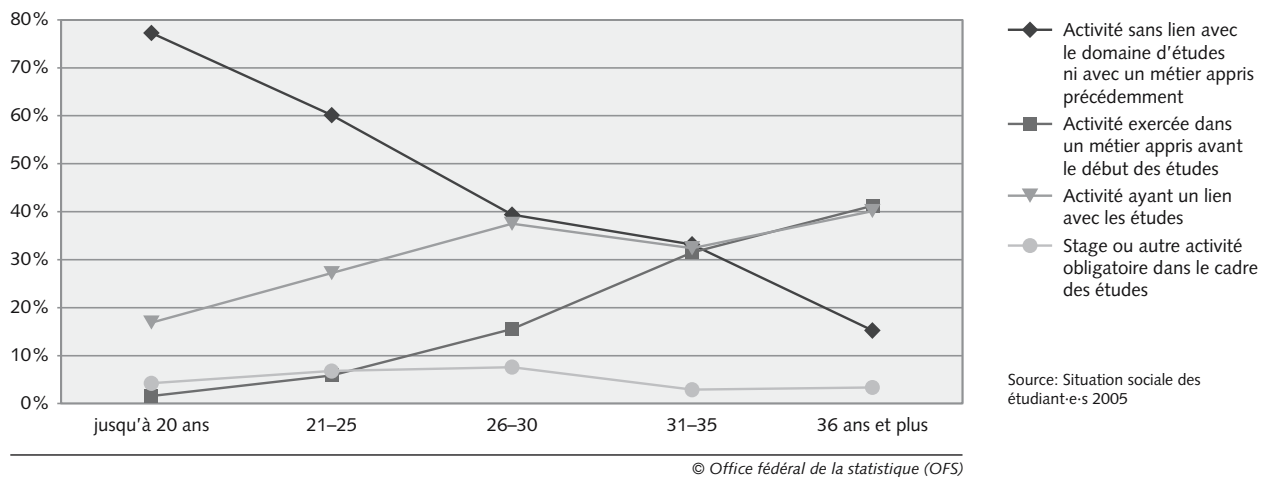


Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Lien entre activité rémunérée et études selon l'âge

G 2.4



La probabilité de pouvoir utiliser ce savoir dans une activité rémunérée s'en trouve accrue. En outre, il est aussi possible que les étudiant·e·s plus âgés cherchent plus sciemment une activité rémunérée liée à leurs études afin de mieux préparer leur insertion professionnelle ultérieure.

2.3 Activités rémunérées pendant le semestre

Plus de 80% des personnes exerçant une activité rémunérée indiquent être actives également durant les périodes de cours. Cette proportion est supérieure d'environ huit points dans les HEU par rapport aux HES (85% contre 77%).

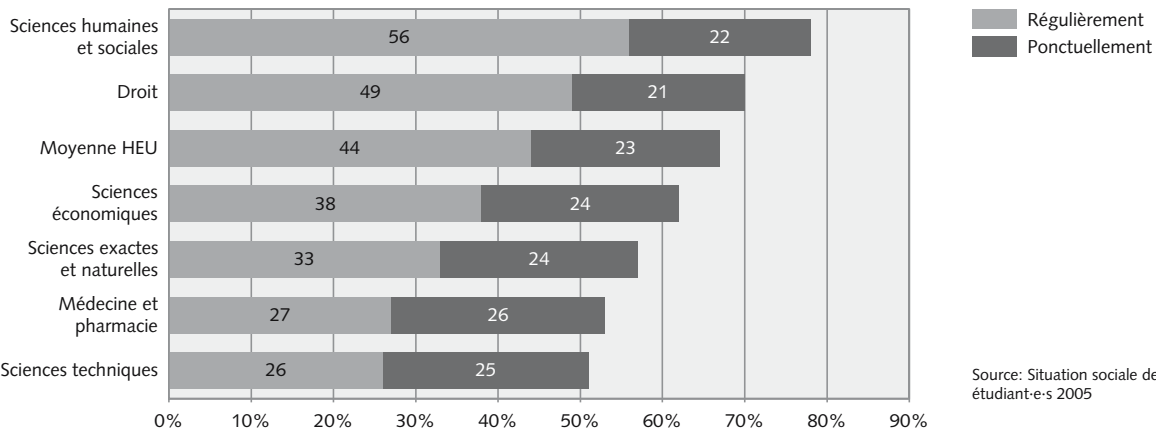
Elle varie également selon les groupes de domaines d'études: dans les HEU (voir graphique 2.5a), elle est la plus élevée en sciences humaines et sociales. Viennent ensuite le droit et les sciences économiques. En revanche, ce taux est inférieur à la moyenne en médecine et

pharmacie et en sciences techniques. Les résultats montrent que la part des étudiant·e·s ayant des activités rémunérées pendant le semestre est plus faible dans les domaines d'études un peu plus fortement réglementés que les autres ou comptant un nombre important d'heures de cours.

La situation est assez semblable dans les HES (voir graphique 2.5b): les domaines d'études travail social, musique, psychologie appliquée et formation des enseignants présentent des taux d'étudiant·e·s ayant une activité rémunérée durant le semestre supérieurs à la moyenne. Il faut aussi relever que dans les domaines travail social et musique, les activités rémunérées sont liées de manière relativement étroite avec les études. Ainsi, plus d'un tiers des répondant·e·s du domaine travail social indiquent suivre un stage pendant le semestre ou une autre activité obligatoire dans le cadre de leurs études. Dans le domaine musique, 72% des personnes indiquent que l'activité rémunérée qu'elles exercent durant le semestre est en relation avec leurs études.

Proportion d'étudiant-e-s ayant une activité rémunérée durant les périodes de cours, par groupe de domaines d'études HEU

G 2.5a

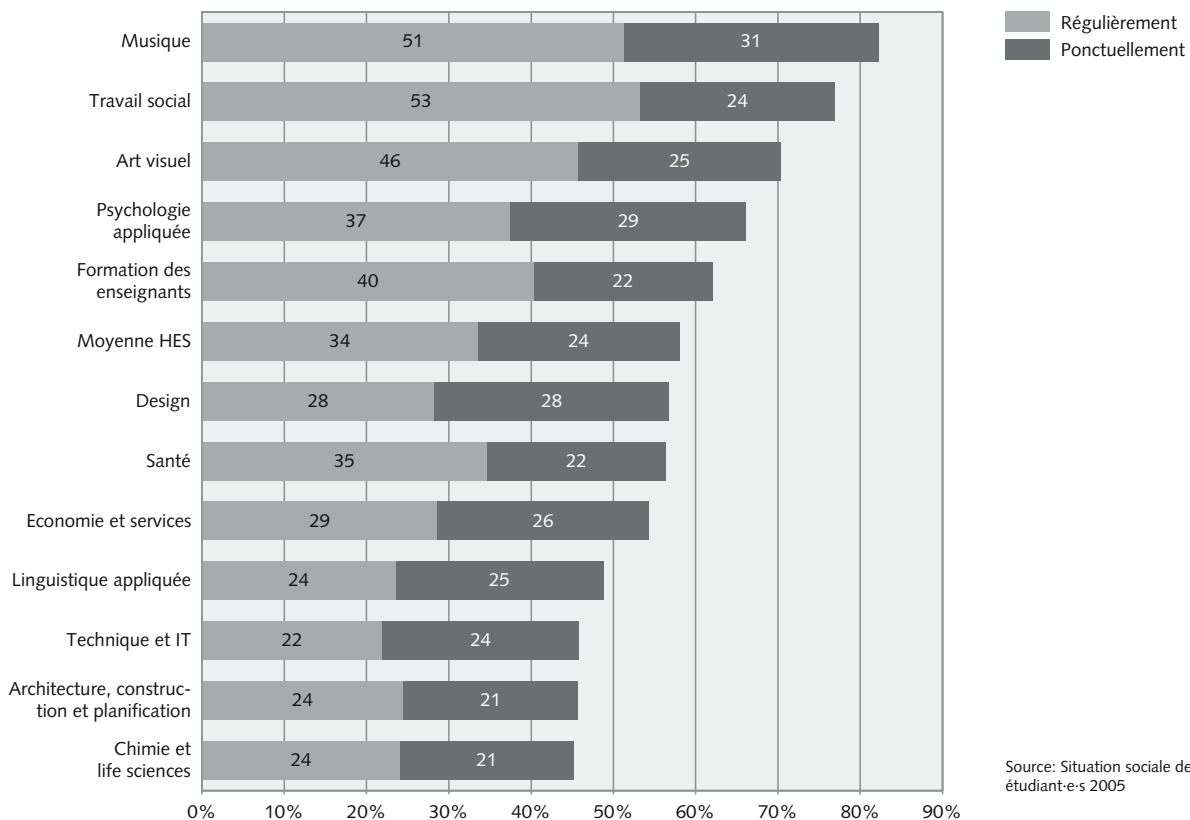


Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Proportion d'étudiant-e-s ayant une activité rémunérée durant les périodes de cours, par domaine d'études HES

G 2.5b



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

Remarque: le nombre restreint d'observations ne permet pas de présenter de résultat dans les domaines sport et théâtre.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3 Dépenses des étudiant·e·s

3.1 Aperçu des dépenses mensuelles

Les dépenses présentées ici se réfèrent à deux groupes estudiantins, qui se différencient par le mode de logement, le premier vivant dans le logement parental et le second dans un logement indépendant.

Les dépenses mensuelles des étudiant·e·s se montent à 1650 francs en moyenne. Elles sont plus faibles pour les personnes vivant encore dans le logement parental que pour celles ayant un logement indépendant (1300 francs contre 1900 francs). Cette différence est due presque exclusivement au fait que les premières n'ont pas à payer de coûts fixes pour le loyer, lequel est généralement entièrement pris en charge par les parents.

Parmi les étudiant·e·s habitant dans le logement parental, 25% ont des dépenses allant jusqu'à 900 francs (quartile inférieur) alors que 25% dépensent au moins 1550 francs par mois (quartile supérieur).

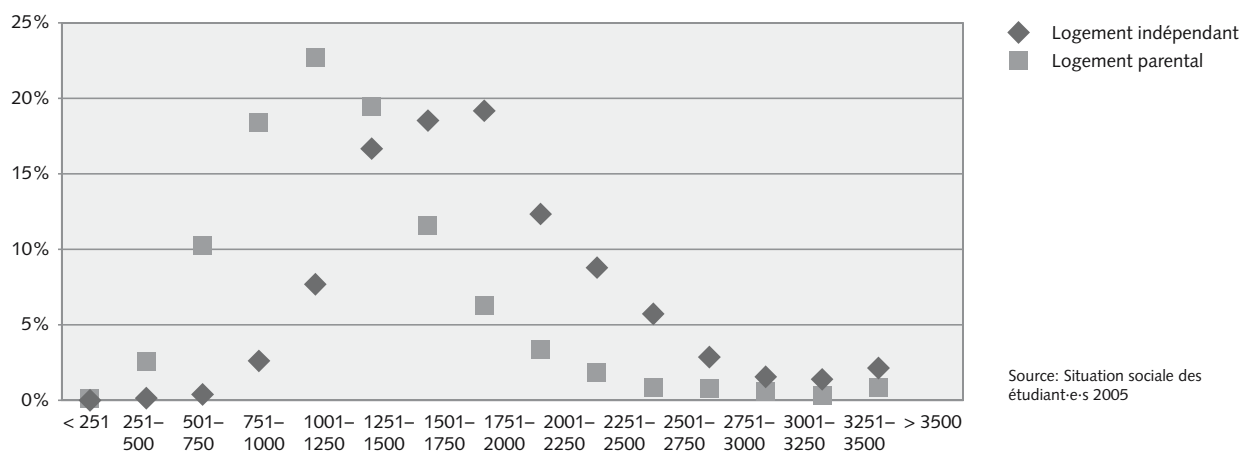
Chez les étudiant·e·s ne vivant plus dans le logement parental, ces dépenses se montent à 1450 francs (quartile inférieur) et 2200 francs (quartile supérieur).

Pour l'ensemble des analyses financières (dépenses et ressources), les populations étudiées ont été restreintes aux personnes:

- âgées de 45 ans ou moins,
 - ne menant pas des études HES en cours d'emploi,
 - n'ayant pas d'enfant à charge,
 - ne vivant pas avec leur conjoint·e et/ou leurs enfants.
- Au total, cette population représente environ 69% de l'ensemble des étudiant·e·s des hautes écoles du pays. La multitude des situations de vie induit une grande diversité dans les situations financières des étudiant·e·s. Il a donc été nécessaire de créer deux groupes relativement homogènes, l'un formé par les personnes habitant chez leurs parents, l'autre par celles ayant un logement indépendant (chambre indépendante, studio, colocation, etc.).

En moyenne, les dépenses des universitaires sont un peu plus élevées que celles de leurs collègues des HES (1650 francs contre 1550 francs). La différence est due en partie au fait que la part des seconds vivant dans le logement parental est supérieure de 5 points à celle des premiers. Il n'y a aucune différence entre les sexes quant aux dépenses.

Distribution des dépenses mensuelles des étudiant·e·s selon le lieu d'habitation, en francs G 3.1



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Les dépenses tendent à augmenter avec l'âge. Elles atteignent 1600 francs en moyenne pour les personnes de moins de 21 ans ne vivant plus chez leurs parents et 2500 francs pour celles de 31 à 35 ans. Cet écart s'explique en partie par le fait que les étudiant·e·s plus jeunes vivent plus fréquemment que leurs homologues plus âgés dans des communautés d'habitation, un mode de logement relativement économique.

3.2 Principaux postes de dépenses

La nourriture et l'habillement représentent, avec 30%, le poste de dépenses le plus important des personnes vivant dans le logement parental. Viennent ensuite, avec des parts à peu près égales, les dépenses concernant les loisirs, les études et la santé (voir graphique 3.3). Une faible proportion d'étudiant·e·s vivant chez leurs parents

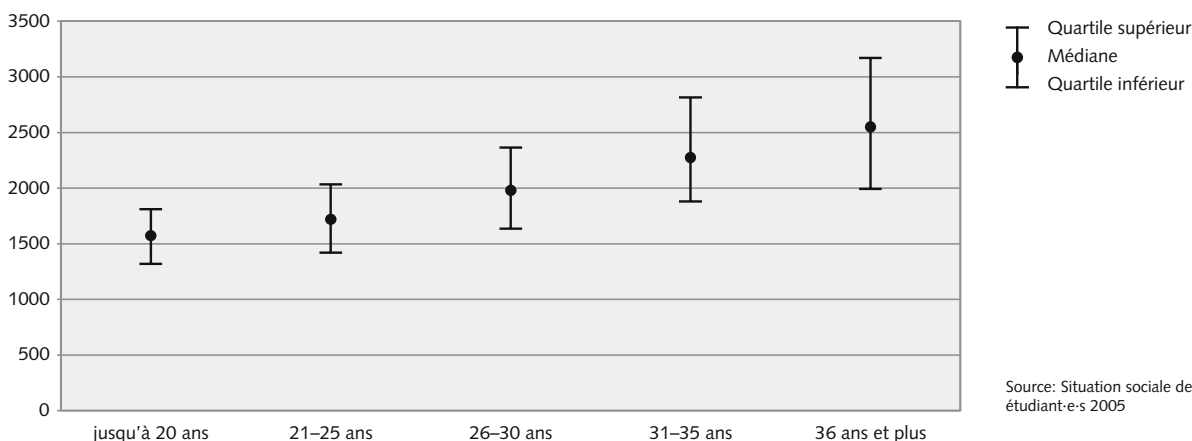
prennent en charge une partie du loyer. La part correspondante dans les postes de dépenses ne représente en effet que 1% en moyenne.

Chez les personnes ayant quitté le giron familial, le loyer représente la part la plus importante des dépenses mensuelles. Au deuxième rang vient le poste nourriture et habillement. Les dépenses pour la santé, les études et les loisirs représentent ici aussi des parts à peu près égales.

La répartition des dépenses ne varie pas de manière significative selon le sexe et le type de haute école.

Le montant des dépenses occasionnées par les différents postes est presque le même pour les deux groupes (logement parental ou indépendant), sauf bien sûr en ce qui concerne le poste «loyer». Les personnes vivant dans le logement parental dépensent un peu moins pour la nourriture et l'habillement ainsi que pour les communications, mais elles dépensent davantage pour les transports et les loisirs.

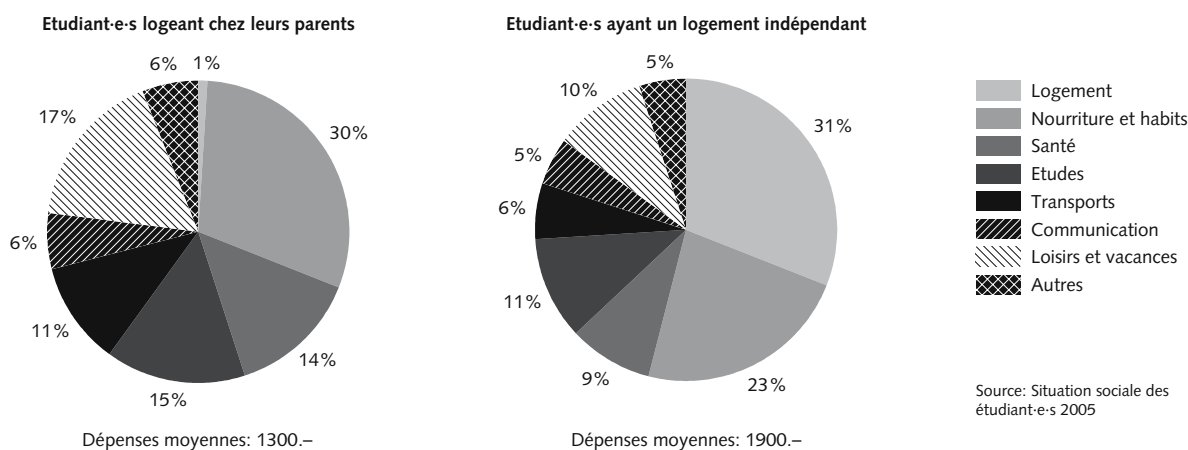
Dépenses mensuelles des étudiant·e·s logeant hors du domicile parental selon l'âge et par quartiles, en francs G 3.2



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Dépenses mensuelles des étudiant·e·s par poste selon le lieu d'habitation en % G 3.3



Source: Situation sociale des étudiant·e·s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

4 Financement des études

4.1 Aperçu des ressources mensuelles

A l'instar des dépenses mensuelles, les ressources sont présentées pour les deux groupes d'étudiant-e-s mentionnés au chapitre précédent.

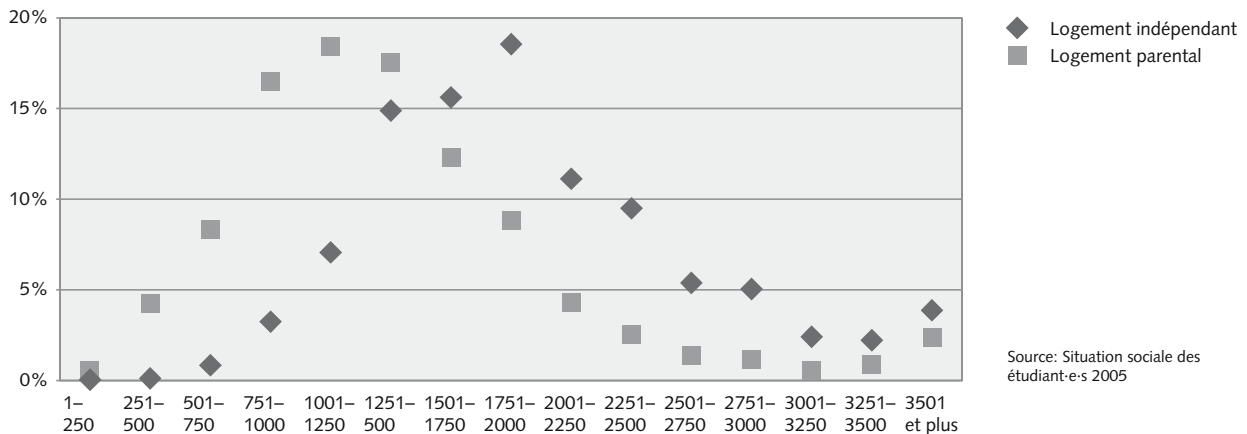
Les ressources mensuelles moyennes des étudiant-e-s atteignent 1750 francs. Les personnes logeant chez leurs parents disposent de ressources financières moins importantes que celles ayant un logement indépendant (moyennes de 1400 francs contre 2050 francs).

Le niveau des ressources individuelles est variable. Un quart des étudiant-e-s vivant dans le logement parental disposent d'un revenu de 950 francs ou moins (quartile

inférieur) et un autre quart a un revenu d'au moins 1700 francs (quartile supérieur). Chez les étudiant-e-s ayant quitté le foyer parental, les revenus correspondants se situent à respectivement 1500 francs et 2350 francs.

Comme pour les dépenses, le niveau des ressources ne diffère pas de manière significative selon le sexe et le type de haute école. Les ressources tendent elles aussi à augmenter avec l'âge. Ainsi, les personnes de 20 ans et moins logeant ailleurs que chez leurs parents disposent en moyenne d'un revenu de 1650 francs, alors que ce revenu se monte à environ 2750 francs pour celles âgées de 31 à 35 ans.

Ressources mensuelles des étudiant-e-s selon le lieu d'habitation, en francs **G 4.1**



Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

4.2 Origine et composition des ressources mensuelles

Le financement des études provient le plus souvent de plusieurs sources. 90% des étudiant-e-s sont soutenus financièrement par leur parenté et 86% financent une partie de leurs besoins par le produit d'une activité rémunérée exercée durant les études ou en puisant dans des économies provenant d'une activité professionnelle antérieure. La majeure partie des étudiant-e-s (85%) ont ainsi recours à au moins deux sources de financement pour couvrir leurs besoins.

Lorsque les ressources proviennent d'une seule source, il s'agit le plus souvent de contributions versées par les parents (9% du total des étudiant-e-s) ou du produit d'une activité rémunérée (6%).

Chez les personnes vivant dans le logement parental, la plus grande partie du revenu provient du soutien financier de la parenté (voir graphique 4.2). Viennent ensuite les activités rémunérées exercées durant les études. La situation est assez semblable pour les personnes vivant hors du foyer parental. Le soutien financier fourni par la parenté est également leur première source de fi-

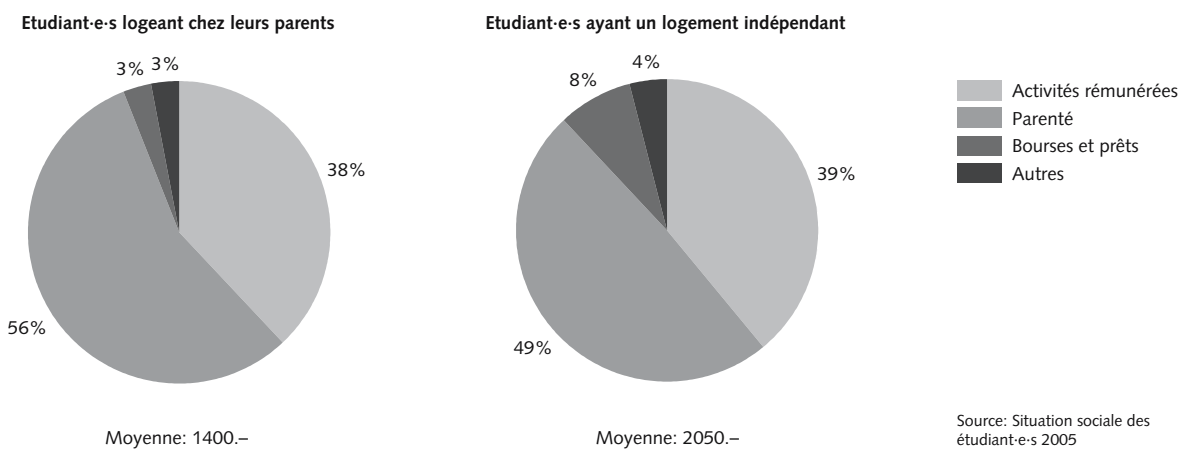
ancement. Aux deuxième et troisième rangs, on trouve le produit des activités rémunérées (39%) puis les bourses et prêts (8%).

D'autres sources de financement comme les rentes d'orphelin, les prêts bancaires ou l'épargne ne jouent dans l'ensemble qu'un rôle mineur, bien qu'elles puissent évidemment avoir de l'importance pour certain-e-s.

Plus l'âge augmente, plus la part du soutien financier de la parenté faiblit et plus celle des activités rémunérées durant les études gagne en importance. En outre, le montant du revenu mensuel évolue lui aussi à la hausse. La part du soutien financier de la parenté se situe à 75% pour les personnes de 20 ans et moins vivant hors du logement parental et à 20% pour celles âgées de 31 à 35 ans. La part des activités rémunérées suit une tendance inverse, passant de 14% (20 ans et moins) à 64% (31-35 ans) (voir graphique 4.3).

Parmi les bénéficiaires de bourses ou de prêts, cette source de financement représente la part la plus importante: elle atteint 30% pour les bénéficiaires logeant chez leurs parents et 41% pour ceux qui ont quitté le giron familial.

Provenance des ressources des étudiant-e-s selon le lieu d'habitation en % G 4.2

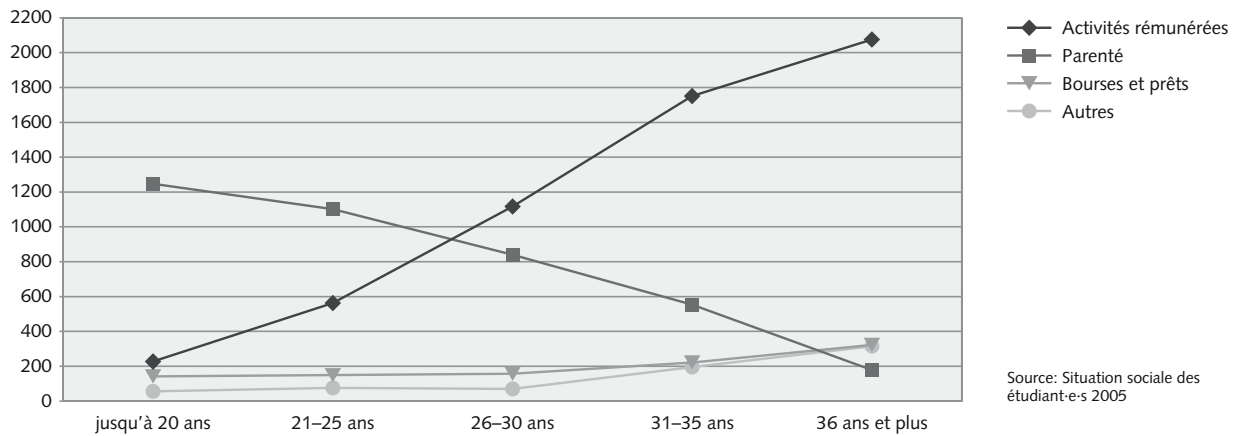


Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Provenance des ressources des étudiant-e-s logeant hors du domicile parental selon l'âge, en francs

G 4.3



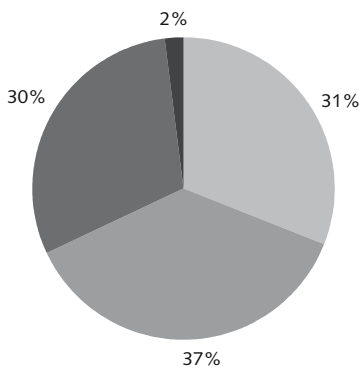
Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Provenance des ressources des bénéficiaires de subsides, selon le lieu d'habitation, en %

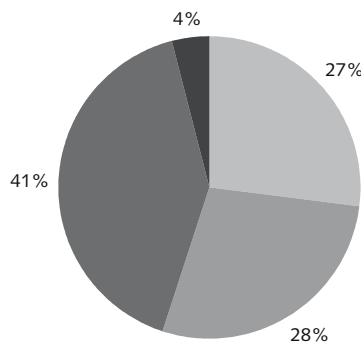
G 4.4

Étudiant-e-s logeant chez leurs parents



Moyenne: 1500.-

Étudiant-e-s ayant un logement indépendant



Moyenne: 1900.-

■ Activités rémunérées
■ Parenté
■ Bourses et prêts
■ Autres

Source: Situation sociale des étudiant-e-s 2005

© Office fédéral de la statistique (OFS)

5 Bourses et prêts

5.1 Aperçu des bourses et prêts

Au moment de l'enquête, 16% des étudiant.e.s recevaient une bourse ou un prêt pour l'année académique 2004/2005⁷, et près de 3% en avaient fait la demande mais n'avaient pas encore reçu de réponse.

La part des bénéficiaires de subsides ne varie guère selon l'âge, le sexe ou, à première vue, selon le type de haute école. En considérant le mode d'enseignement suivi, on constate toutefois que les étudiant.e.s HES suivant des études à plein temps sont proportionnellement plus fréquemment soutenus que leurs collègues universitaires.

Au contraire, les personnes menant des études HES en cours d'emploi reçoivent en moyenne quatre fois moins de subsides que leurs collègues étudiant à plein temps. Cela n'est guère surprenant puisque ces personnes ont en principe une activité rémunérée régulière et qu'elles n'ont de ce fait que marginalement besoin d'être soutenues par une bourse ou un prêt.

Les subsides décrits ici incluent les bourses et les prêts des pouvoirs publics (Confédération, cantons, communes), ceux fournis par les hautes écoles ainsi que ceux émanant d'institutions privées à but non lucratif. Les bourses de mobilité (p.ex. bourse «Erasmus») ne sont pas prises en considération.

Par ailleurs, il convient de souligner que les données analysées proviennent des étudiant.e.s eux-mêmes et qu'il faut admettre la possibilité que, dans certains cas, une bourse des pouvoirs publics ait été confondue avec une bourse de la haute école ou vice-versa.

T2 Proportion de bénéficiaires de subside, selon le type de haute école

	Bénéficiaires d'un subside	En attente de réponse	Non bénéficiaires de subside
Total	16,0%	2,7%	81,3%
Type de haute école			
HEU	15,5%	2,6%	81,9%
HES	16,9%	2,9%	80,2%
Mode d'enseignement HES			
HES études à plein temps	20,1%	3,4%	76,5%
HES études en cours d'emploi	4,3%	0,9%	94,8%

Source: Situation sociale des étudiant.e.s 2005

5.2. Types de subsides

Avec plus de trois quarts des aides, les bourses d'études constituent la principale forme de soutien financier, contre 8% pour les prêts. Le 16% restant résulte de subsides mixtes (bourse et prêt). Ces proportions sont similaires que l'on prenne en considération l'ensemble des subsides ou uniquement ceux attribués par les pouvoirs publics.

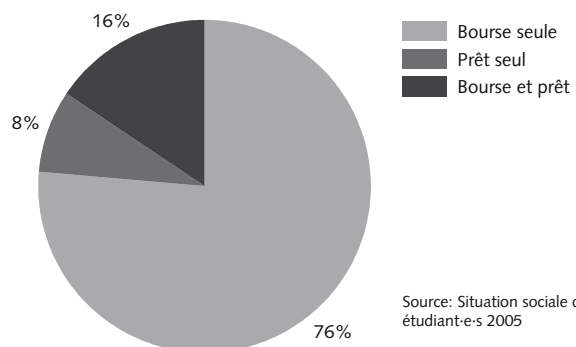
Concernant l'origine des subsides, plus de trois quarts des bénéficiaires sont soutenus uniquement par les pouvoirs publics, alors que 10% supplémentaires voient leur subside public complété par un subside d'une autre institution (haute école ou fondation). 14% des bénéficiaires indiquent toucher une aide provenant uniquement de leur haute école ou d'une autre institution à but non lucratif. Il convient ici de préciser que les bourses et prêts alloués par les hautes écoles peuvent avoir pour origine selon le cas une source publique (p.ex. attribution du canton à la haute école) ou privée (p.ex. donation privée à la haute école).

Au total, les pouvoirs publics (Confédération, cantons, communes) constituent donc de loin la principale source de soutien en matière de bourses et prêts.

⁷ L'attribution de bourses et prêts étant régie par des lois cantonales, les moyennes nationales présentées dans ce chapitre ne doivent pas être considérées comme représentatives de la situation dans chaque canton.

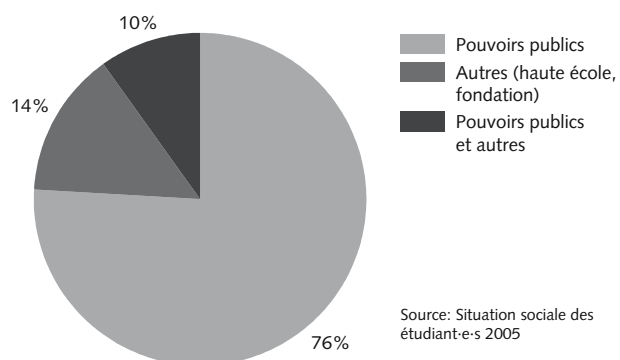
Types de subsides

G 5.1a



Origine des subsides

G 5.1b



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Perspectives

Tant l'arrivée des HES que le manque d'informations actuelles sur la situation économique et sociale des étudiants et des étudiantes rendaient nécessaire le lancement d'une nouvelle enquête. Dans la perspective de fournir au public des informations générales aussi rapidement que possible, l'OFS a décidé la réalisation d'une publication synthétique des premiers résultats, qui sort une demi année à peine après la fin de la récolte des données de l'enquête.

Ces premiers résultats montrent à la fois la stabilité en une décennie, dans les universités, de plusieurs phénomènes: il en est ainsi p.ex. de la proportion d'étudiant-e-s logeant chez leurs parents ou de la participation toujours massive au marché du travail. Mais ils mettent également en évidence des différences dans les situations actuelles, en particulier entre étudiant-e-s des HEU et des HES. Sur cet aspect, relevons notamment les écarts quant à l'origine sociale ou dans la proportion d'étudiant-e-s avec enfants.

Un rapport synthétique tel que celui-ci ne saurait toutefois prétendre traiter de manière approfondie les thématiques abordées. Ainsi, des questions essentielles touchant le «pourquoi» et le «comment» des situations décrites ne trouvent ici pas de réponse.

Il est de ce fait nécessaire d'approfondir l'analyse des données et d'y intégrer les thèmes laissés momentanément de côté. Ces aspects plus analytiques et plus complets feront l'objet du deuxième rapport, dont la publication est prévue pour le second semestre 2006.

Certains angles d'observation seront ajoutés, tels qu'une observation selon les régions linguistiques, les hautes écoles ou une analyse systématique par domaine d'études. Un regard plus détaillé sur l'évolution dans les universités en une décennie sera également apporté.

Ce deuxième rapport traitera également de nouveaux thèmes tels que la mobilité ou les conditions de vie. De plus, il cherchera à mettre en évidence des relations de causalité, à analyser des phénomènes et à mieux comprendre les dynamiques dans lesquelles s'inscrivent les étudiant-e-s des hautes écoles.

Quelques dimensions d'analyses ne pourront toutefois pas être retenues. La principale est sans aucun doute les cursus de baccalauréat et maîtrise académique (Bachelor/Master). En effet, l'introduction de ces nouveaux cursus d'études est menée à des rythmes différents selon les hautes écoles et les domaines d'études. Ainsi, lors du relevé, à savoir en avril/mai 2005, le cursus Ba/Ma n'était introduit que dans certains domaines d'études HEU et était encore totalement absent des HES, qui l'introduisent à la rentrée d'octobre 2005. Le faible nombre d'étudiant-e-s inscrits en baccalauréat ou en maîtrise académique, ainsi que leur répartition inégale entre les domaines d'études et les hautes écoles empêchent la réalisation d'analyses significatives.

Il sera nécessaire pour cela d'attendre encore quelques années afin que ces nouvelles filières d'études soient généralisées. C'est seulement à ce moment là que des analyses pourront être menées au niveau baccalauréat et maîtrise.

Au-delà des publications générales, les données ont été récoltées dans la perspective de permettre des analyses spécifiques pour une haute école ou un domaine d'études. L'OFS entend ainsi se mettre à disposition des partenaires qui souhaiteraient exploiter cette source d'informations pour approfondir un aspect particulier.

Enfin, les données récoltées pourront être utilisées dans un contexte international, en particulier dans le cadre de la coordination européenne des enquêtes nationales sur la situation sociale des étudiant-e-s, Euro Student. La Suisse a ainsi l'occasion de rejoindre ses nombreux voisins européens qui mènent des comparaisons internationales triennales depuis 1997.

Annexe – Explications

A.1 Éléments méthodologiques

Les données du présent rapport sont issues de l'enquête sur la situation sociale des étudiant-e-s. Elles ont été récoltées à l'aide d'un questionnaire en ligne.

Population de base et échantillon

Le cadre de sondage a été constitué par l'ensemble des étudiant-e-s immatriculés dans une haute école suisse (Université, Ecole polytechnique fédérale, Haute école spécialisée ou pédagogique) pour y acquérir une licence, un baccalauréat ou une maîtrise académique⁸. Au moment du tirage de l'échantillon, cette population avait un effectif de 131 977 personnes, soit 89 057 inscrites dans les universités et écoles polytechniques et 42 920 dans les hautes écoles spécialisées et pédagogiques.

L'échantillon est stratifié par haute école et groupe de domaines d'études. Il a été réalisé sur la base des informations du registre des étudiant-e-s du Systèmes d'information universitaire suisse (SIUS) (état au 13.1.2005 pour les HEU, état au 2.2.2005 pour les HES). Les cellules de moins de 100 étudiant-e-s ont été intégrées exhaustivement dans l'échantillon. L'échantillon a comptabilisé 20 008 personnes, soit 10 005 étudiant-e-s des HEU et 10 003 des HES et HEP.

Déroulement de l'enquête et taux de réponse

Une enquête pilote a été menée au printemps 2004 auprès de 600 étudiant-e-s et a permis de tester la validité du questionnaire et de la méthode d'enquête. Le relevé principal a été conduit durant le semestre d'été 2005, plus précisément du 4 avril au 25 mai au moyen d'un questionnaire écrit disponible en ligne (sur Inter-

net). Les étudiant-e-s ont été contactés par un courrier postal qui leur fournissait un code d'accès personnalisé à leur questionnaire.

Seules 499 personnes n'ont pas pu être jointes. La taille de l'échantillon pris en considération s'élève ainsi à 19 509 étudiant-e-s. Parmi eux, 12 522 ont participé à l'enquête, ce qui constitue un taux de participation de 64%, respectivement de 62,6% dans les HES et 64,2% dans les HEU. Le détail des taux de participation par haute école figure dans le tableau de la page suivante.

Pondération des données

Une pondération des données récoltées a ensuite été opérée sur la base du taux de sondage (strates selon les hautes écoles et les domaines d'études) et d'une correction pour la non-réponse. De plus, un calage a été effectué sur des caractéristiques connues de l'ensemble de la population (sexe, classes d'âge, domicile avant le début des études). Cette pondération permet l'estimation des résultats pour l'ensemble de la population d'étude. Toutes les analyses de l'enquête présentées dans ce rapport sont faites avec des données pondérées et tiennent également compte de la précision des résultats.

⁸ La population d'enquête inclut les personnes inscrites pour l'obtention d'une licence, d'un diplôme, d'un examen d'état, d'un baccalauréat ou d'une maîtrise académique. Les personnes inscrites dans un cursus post-grade ou doctoral ont par contre été exclues du cadre de sondage.

Participation par haute école

	Echantillon	Adresses non disponibles ¹	Population atteinte	Participation	Taux de réponse net ²
Hautes écoles universitaires et écoles polytechniques fédérales (HEU)					
BS	843	13	830	549	66,1%
BE	966	9	957	582	60,8%
FR	741	12	729	471	64,6%
GE	835	12	823	423	51,4%
LS	853	15	838	524	62,5%
LU	539	16	523	356	68,1%
NE	754	15	739	472	63,9%
SG	837	28	809	489	60,4%
PHS	323	2	321	252	78,5%
ZH	1 123	13	1 110	683	61,5%
USI	615	70	545	305	56,0%
EPFL	617	20	597	352	59,0%
ETHZ	959	18	941	691	73,4%
Hautes écoles spécialisées et hautes écoles pédagogiques (HES)					
BFH	949	35	914	617	67,5%
HES-SO/S2	1 875	73	1 802	1 160	64,4%
FHNW	1 056	18	1 038	696	67,1%
FHZ	813	23	790	551	69,7%
SUPSI	633	7	626	409	65,3%
FHO	646	13	633	463	73,1%
ZFH	2 210	40	2 170	1 478	68,1%
Autres HEP	745	10	735	514	69,9%
Autres HES	1 076	37	1 039	485	46,7%
Total	20 008	499	19 509	12 522	64,2%

¹ adresses non transmises par la haute école et courriers retournés par la poste

² participation/population atteinte

A.2 Définitions

A) Nomenclature

La nomenclature utilisée reprend celle du SIUS (Système d'information universitaire suisse).

Hautes écoles universitaires (HEU)

Sont reconnues comme hautes écoles universitaires, dans le cadre du SIUS, les dix universités cantonales, les deux Ecoles polytechniques fédérales et la Haute école pédagogique de Saint-Gall.

BS	Uni Bâle	LU	Uni Lucerne
BE	Uni Berne	SG	Uni Saint-Gall
FR	Uni Fribourg	USI	Uni Svizzera italiana
GE	Uni Genève	ETHZ	EPF Zurich
LS	Uni Lausanne	EPFL	EPF Lausanne
NE	Uni Neuchâtel	PHS	Haute école pédagogique de Saint-Gall
ZH	Uni Zurich		

Groupes de domaines d'études HEU

A la différence de la subdivision habituelle des hautes écoles en facultés et instituts, le SIUS utilise 81 branches d'études qui sont regroupées en vingt domaines d'études, répartis entre sept groupes de domaines d'études, comparables au niveau suisse.

- Sciences humaines et sociales
- Sciences économiques
- Droit
- Sciences exactes et naturelles
- Médecine et pharmacie
- Sciences techniques
- Interdisciplinaire et autre

Hautes écoles spécialisées (HES)

Les écoles mentionnées ci-dessous sont considérées comme hautes écoles spécialisées dans le cadre du SIUS. Les écoles enseignant des filières réglementées par les cantons et intégrées dans une des sept HES sont présentées sous la HES; les autres écoles non intégrées apparaissent sous la rubrique «Autres HES (non intégrées)». Les hautes écoles pédagogiques, quant à elles, dans la rubrique «Autres HEP (non intégrées)».

BFH	Berner Fachhochschule
HES-SO/	Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale/
HES-S2	Haute Ecole Spécialisée Santé-Social de Suisse romande
FHNW	Fachhochschule Nordwestschweiz

FHZ	Fachhochschule Zentralschweiz
SUPSI	Scuola Universitaria Professionale della Svizzera Italiana
FHO	Fachhochschule Ostschweiz
ZFH	Zürcher Fachhochschule
AUT HES	Autres hautes écoles spécialisées (non intégrées)
AUT HEP	Autres hautes écoles pédagogiques (non intégrées)

Domaines d'études HES

Les filières d'études des HES sont regroupées selon les domaines suivants:

- Architecture, construction et planification
- Technique et IT
- Chimie et life sciences
- Economie et services
- Design
- Sport
- Arts visuels
- Musique
- Théâtre
- Linguistique appliquée
- Travail social
- Psychologie appliquée
- Santé
- Formation des enseignants

B) Définitions

Activités rémunérées

Activités exercées régulièrement ou ponctuellement au cours des 12 mois précédant l'enquête, durant les périodes de cours ou les vacances.

Dépenses et ressources des étudiant·e·s

Le budget d'un·e étudiant·e pouvant varier fortement d'un mois à l'autre, il était demandé aux étudiant·e·s d'estimer leurs dépenses et ressources moyennes pour un mois «normal», à savoir un mois d'études et non de vacances, durant l'année académique 2004/2005.

Le total des **dépenses** prend en compte les dépenses moyennes effectuées par les étudiant·e·s eux-mêmes ainsi que celles que d'autres personnes assument pour eux, dans le sens où elles règlent par exemple une partie ou la totalité du loyer, de l'alimentation, des vêtements ou des assurances.

Le total des **ressources** mensuelles prend en compte les ressources moyennes, toutes sources confondues.

Etudes en cours d'emploi

voir «Mode d'enseignement»

Etudiant-e

Toute personne immatriculée dans une haute école suisse (HEU et HES) au semestre d'hiver 2004/2005. L'enquête prend en considération uniquement les personnes immatriculées dans les niveaux suivants:

- *Licence/diplôme*: études vers la licence/diplôme/examen d'état. Selon des «Directives de Bologne» de la conférence universitaire suisse (CUS), les filières d'études de licence/diplôme seront remplacées par des filières d'études échelonnées de baccalauréat et de maîtrise académique. L'application des nouvelles structures pour l'ensemble des filières d'études devra être achevée au plus tard à la fin 2010.
- *Baccalauréat académique*: études vers un diplôme de baccalauréat. Selon les directives de la CUS, les études de baccalauréat comprennent 180 crédits, attribués selon le système européen de transfert et d'accumulation des crédits (ECTS). Cela correspond à une durée d'études moyenne de 3 ans (études à temps complet).
- *Maîtrise académique*: études vers un diplôme de maîtrise. Les études de maîtrise comprennent entre 90 et 120 crédits selon les directives de la CUS. La durée normale des études est de 1,5 à 2 ans à plein temps.

Médiane, quartiles inférieur et supérieur

Pour obtenir la valeur médiane, celle observée au quartile inférieur ou celle observée au quartile supérieur, il faut au préalable classer les données dans l'ordre croissant.

Pour obtenir la médiane, il faut scinder l'ensemble des occurrences en deux groupes égaux. La valeur médiane est celle qui se situe entre la valeur de la dernière occurrence de la première moitié et la valeur de la première occurrence de la seconde moitié.

Pour obtenir les valeurs du quartile inférieur et du quartile supérieur il faut scinder l'ensemble des occurrences en quatre groupes égaux. La valeur du quartile inférieur est celle observée entre la valeur de la dernière occurrence du 1^{er} quart et la valeur de la première occurrence du 2^e quart. La valeur du quartile supérieur est celle observée entre la valeur de la dernière occurrence du 3^e quart et la valeur de la première occurrence du 4^e quart.

Origine sociale (niveau de formation)

L'origine sociale est définie ici par le plus haut niveau de formation achevé. Celui-ci est regroupé en cinq degrés:

- «sans formation post-obligatoire»
- «degré secondaire II: professionnel» (formation professionnelle)
- «degré secondaire II: général» (formation scolaire générale)
- «Formation professionnelle supérieure» (formation tertiaire)
- «Université, haute école spécialisée» (formation tertiaire).

Dans le cadre de la comparaison avec la population résidante âgée de 45 à 64 ans (voir graphique G 1.5; données issues de l'enquête suisse sur la population active) et afin de permettre la comparaison avec ces données, les parents des étudiant-e-s titulaires d'un diplôme HES ont été comptabilisés dans la catégorie «Formation professionnelle supérieure» et non «Université».

Mode d'enseignement

Les études HES sont structurées de façon à ce qu'elles puissent se dérouler «à plein temps» ou «en cours d'emploi». Dans les HEU, le mode d'enseignement «en cours d'emploi» n'existe pas. Toutes les études HEU sont ainsi considérées comme «à plein temps».

C) Sources

Les données utilisées proviennent des relevés suivants de l'OFS:

- Situation sociale des étudiant-e-s (2005)
- Situation sociale des étudiants (1995)
- Enquête suisse sur la population active [ESPA] (1994 et 2004)
- Recensement fédéral de la population (2000)
- Système d'information universitaire suisse [SIUS] (1995–2004)

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>N° à composer</i>
Service de renseignements individuels	032 713 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie (certaines sont disponibles sur disquette/CD-Rom)	032 713 60 60 order@bfs.admin.ch
Banque de données (accessible en ligne)	032 713 60 86 www.statweb.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse.

Education et science

Dans le domaine de l'éducation et de la science, trois sections de l'Office fédéral de la statistique traitent les thèmes suivants:

Section Systèmes d'éducation, science et technologie (BWT)

- Système d'éducation (fonctionnement du système éducatif)
- Formation et marché du travail (compétences des adultes, transition de l'éducation vers le marché du travail, indicateurs de la formation professionnelle)
- Hautes écoles (indicateurs des hautes écoles, situation sociale des étudiants)
- Science et technologie (indicateurs S-T, recherche et développement, innovation)

Section Formation scolaire et professionnelle (SCHUL)

- Elèves et diplômés (Elèves et étudiants, statistique des apprentis, diplômés)
- Ressources et Infrastructure (enseignants, finances et coûts, écoles)
- PISA (mesure des compétences des jeunes de 15 ans)

Section Hautes écoles (HSW)

- Etudiants et diplômés des hautes écoles (universitaires et spécialisées)
- Personnel et finances des hautes écoles (universitaires et spécialisées)
- Perspectives de la formation (Elèves, étudiants et diplômés de tous les niveaux de la formation)

Ces trois sections diffusent des publications régulières et des études thématiques. Nous vous invitons à consulter notre site Internet. Vous y trouverez également des informations sur les personnes de contact pour vos éventuelles questions.

Dans le contexte d'une profonde mutation des hautes écoles suisses, il devenait urgent de dresser un portrait de la situation sociale et économique des étudiantes et des étudiants des hautes écoles suisses, dix ans après le dernier constat.

Une enquête sur le sujet a de ce fait été menée au cours du semestre d'été 2005 auprès de 20 000 étudiant·e·s des hautes écoles universitaires, spécialisées et pédagogiques.

Le présent rapport renseigne sur la composition sociale et la diversité du corps étudiantin. Il fournit des informations sur les ressources et les dépenses des étudiant·e·s, ainsi que sur les activités rémunérées exercées par ces derniers.

Avec ces données, l'étude livre ainsi des indications importantes sur les conditions-cadre sociales et économiques des études, indications susceptibles d'alimenter les discussions sur l'organisation à venir de la formation dans les hautes écoles.

N° de commande

255-0500

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

7 francs (TVA excl.)

ISBN 3-303-15369-8